

Séance du mardi 14 avril 2015

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 08/04/2015

Présents : 13

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Eric BOUSQUET

L'an deux mille quinze et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Marie Lyse DUNION

Représentés: Francoise MARRONCLE

Absents: Michel LEHOURS

Objet: Vote des taux 2015 - 2015_028

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet du budget de la commune pour l'année 2015 qui s'équilibre en fonctionnement à 1 307 315.59 euros et en investissement à 718 674.97 euros sans avoir recours à une augmentation des impôts,

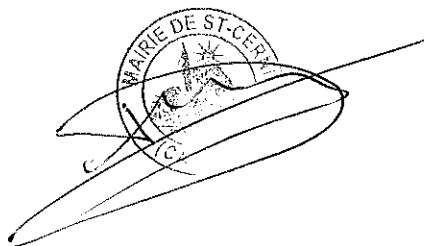
Après délibérations, le Conseil Municipal, décide de retenir les taux suivants pour l'année 2015 sans augmentation :

Taux de taxe d'habitation : 10.02 %

Taux de taxe sur le foncier bâti : 15.58 %

Taux de taxe sur le foncier non bâti : 68.28 %

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 28 AVR. 2015
et publication ou notification du
13 MAI 2015



Le Maire,
A. DUJOLS

